



Nos valeurs

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion. En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité. Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi. L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

Les modalités d'action, les ressources

L'Îlot s'attache à s'intégrer étroitement dans le tissu humain et social des villes où sont établies ses structures, en cherchant à mettre en œuvre les moyens les mieux adaptés. Ainsi, chaque maison ou service développe un projet en cohérence avec le projet de l'association et tenant compte de sa propre histoire, des engagements pris dans son environnement, et des attentes et besoins des personnes qu'il accueille. Les ressources humaines de l'Îlot sont celles de ses professionnels, complétées par le concours généreux de ses bénévoles. L'Îlot tire conjointement ses ressources :

- des contributions des collectivités publiques pour l'exécution des conventions établies par projet ou par établissement ; des participations des personnes accueillies ; du produit des actions d'insertion par l'activité économique ;
- des dons, des legs et des aides provenant de la générosité de particuliers, de fondations ou d'entreprises, permettant d'améliorer la qualité des prestations et de développer des actions nouvelles.

Le développement

Devant l'ampleur des besoins, l'Îlot, association à vocation nationale, veut accroître son action et souhaite mettre en œuvre une politique active de développement. Par fi délimité à sa vocation première et à son histoire, et en raison de la nécessité de disposer de compétences et de relations spécifiques pour être efficace et reconnu, l'Îlot concentre ses moyens de développement sur la réinsertion des personnes dont la situation est en lien avec la Justice.